



Genève, le 18 mars 2009

**Aux représentant-e-s
des médias**

Communiqué de presse

**Genève se réjouit du choix d'Annecy comme candidature française
à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2018**

Le Conseil d'Etat a pris acte avec une grande satisfaction du choix du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) de retenir Annecy comme candidature française à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2018. Le gouvernement genevois soutient sans réserve cette candidature, comme en témoignent les contacts déjà noués avec les organisateurs et les engagements pris envers eux.

Par lettre du 7 janvier 2009, le gouvernement genevois avait déjà marqué son «plein soutien» à cette candidature, qui s'inscrit dans la perspective d'«un essor commun des pôles d'Annecy et de Genève et de la région en général».

Le Conseil d'Etat réitère aujourd'hui son offre d'assister les organisateurs dans l'accueil des visiteurs à l'Aéroport international de Genève et dans les hôtels genevois. Il est également prêt à mettre à disposition les infrastructures du canton et à accueillir à Genève certaines compétitions olympiques.

Le conseiller d'Etat Mark Muller, chargé du sport, a exprimé ses «vives félicitations» en début d'après-midi au président du Conseil général de la Haute-Savoie, au maire d'Annecy et au coordinateur général du projet Annecy 2018. «La route jusqu'aux JO est encore longue et nous nous réjouissons à Genève de pouvoir vous accompagner dans un esprit de développement régional et de véritable partenariat», a écrit le magistrat.

Pour rappel, le CNOSF a décidé aujourd'hui à midi de retenir la candidature annécienne à l'organisation des JO 2018. Les sites de Grenoble, Pelvoux et Nice étaient également en lice. Le Comité international olympique (CIO) rendra sa décision en 2011.